

Source liée cwz « [Décors de la Fête-Dieu à la manufacture des Gobelins](#) » et publiée au sein du corpus « [Sources des fêtes et des cérémonies décorées par Charles Le Brun \(1660-1687\)](#) », que Gaëlle Lafage, docteur en histoire de l'art et lauréate d'une bourse de recherche du Centre de recherche du château de Versailles en 2014, a rassemblé pour accompagner la publication de son ouvrage « [Charles Le Brun décorateur de fêtes](#) » (Presses universitaires de Rennes, 2015).

## *Reposoir de 1664 - Loret, La Muze historique*

---

*Les vers de Loret apportent plusieurs précisions importantes sur la célébration de la Fête-Dieu aux Gobelins. Bien que le poète ne décrivit pas le reposoir, car il ne le vit pas, il ne put s'empêcher d'en parler, car ce reposoir « fut jugé n'avoir point d'égal ». En effet, les œuvres créées à la manufacture et destinées au roi servaient d'ornement à cet autel. Loret précise également qu'il « n'y fus point admis » ce qui laisse entendre qu'il fallait une invitation pour pouvoir admirer ce reposoir.*

❖ *La Muze historique ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps écrites à Son Altesse Mademoizelle de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665), de Jean LORET, éd. par J. RAVENEL et V. de LA PELOUSE, Paris, P. Jannet et P. Daffis, 1878, t. IV, lettre du 21 juin 1664, p. 213, v. 143-178.*

Quoy que l'on ait fait près de mille  
Beaux repozoirs en cette ville,  
Touchant cette solennité,  
Et tous ayans, en vérité,  
Quelque choze d'extr'ordinaire,  
Celuy qu'aux Gobelins fit faire  
Monsieur Le Brun, peintre royal,  
Fut jugé n'avoir point d'égal,  
Soit pour la beauté des peintures,  
Et celle des manufactures  
Qui cauzoient du ravissement,  
Et par l'ordre et l'ajustement,  
Où l'âme transcendante et belle  
De cet homme admirable excelle ;  
On courut-là de toutes parts,  
Pour rassazier ses regards  
De cent raretez nompareilles  
Qui des yeux étoient les merveilles.

Il n'est pas trop de mes amis  
Puis-que je n'y fus point admis,  
(Par mépris, ou par oubliance),  
Dans cette nombreuze assistance  
De gens heureux, de gens triez,  
Obligeamment par luy priez :  
Avec, donc, légitime excuze,  
Je pouvois dispenser ma muze  
De parler de son repozoir,  
Que j'ûsse été ravy de voir :  
Mais d'une très-chère voizine  
La bouche belle et coraline,  
Et qu'on ne peut voir sans amour,  
M'en entretint à son retour  
Par des mots plus doux qu'ambroizie,  
Et m'inspira la fantaizie  
(Quoy que d'un stile un peu tiédy)  
De dire icy ce que j'en dy.